

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
39
EFFECTIF LEGAL : 39

Certifié affiché à la porte de
la Maison de la
Communauté
Le 07.07.2026
Convocation faite
Le 23.06.2026

Délibération
N°2026-06-141

Projet INTERREG VI
AITIMI : Adhésion au
groupement de
commande publique du
Conseil Départemental
des Ardennes pour les
aires de repos
cyclotouristes (annexe)

ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, et le mardi trente juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT (à partir du point n°2026-06-111), Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mme Valérie D'AMARIO, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Angélique WAUTOT (à partir du point n°2026-06-115 au point n°2026-06-139), M. Gérard DELATTE, Mmes Jennifer PECHEUX (jusqu'au point n°2026-06-112 puis à partir du point n°2026-06-134), Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Olivier DIEUDONNÉ, Mmes Priscillia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, M. Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANI, MM. Christophe LEONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (jusqu'au point n°2026-06-110), Mmes Marielle SAXE, Angélique WAUTOT (excusée jusqu'au point n°2026-06-114, pouvoir à M. Gérard DELATTE à partir du point n°2026-06-140), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Gérard DELATTE à partir du point n°2026-06-113 jusqu'au point n°2026-06-133), M. Raphaël SPYT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Mme Marion JACQUEMIN (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Hacı-Durmus DEMIR.

Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n° 2024-09-130 du 12 septembre 2024 relative à la liaison RAVEL / Voie Verte via FROMELENNES-DION : intégration au projet AITIMI dans le cadre du programme INTERREG VI France-Wallonie-Wlaanderen 2021-2027 approuvant à l'unanimité la Convention entre opérateurs et chef de file pour la mise en œuvre du projet « AITIMI » du programme transfrontalier INTERREG VI,

Considérant l'état des lieux des aires de repos cyclotouristes, réalisé en 2025 par le Conseil Départemental des Ardennes sur les deux grands axes (EuroVélo 19 et Voie Verte Sud Ardennes), ayant permis de relever les points d'amélioration de l'existant et les manques,

Considérant que notre territoire dispose de 14 aires, dont 2 aires principales (une tous les 30 kms environs), 4 aires secondaires (une tous les 15 kms environ) et 8 haltes repos (une tous les 5 kms environ),

Considérant qu'un groupement de commande publique va être mis en place, sous la coordination du Conseil Départemental afin d'harmoniser les équipements tout au long des deux voies cyclables,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le projet de convention de groupement de commande publique avec le CD 08 et les autres EPCI concernés ci-annexé,

* **donne délégation** au Président pour signer cette convention.

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.07.14 17:37:07 +0200
Ref:11381737-17184204-1-D
Signature numérique
le Président